



Au secours ma mère est en danger

Par **origami**, le 11/12/2015 à 21:03

Bonjour

ma mère va bientôt avoir des huissiers car mon grand frère de 21 ans n'a pas payer ces dettes qu'il avez a rembourser pour diverse chose cependant aucun meuble et autre ne lui appartient au domicile ou il est. Vont t'il vraiment tout prendre à ma mère ? je m'inquiète énormément déjà qu'elle a perdu son mari il y a 4 ans de cela, un de nos chien a été renversé avant hier etc., etc., une accumulation de choses qui n'étais pas sensé arriver, elle et vraiment a bout au point de vouloir se suicider enfin ... elle m'a dit : je n'ai qu'une envie ... de me mettre sous une voiture. comment la libérer de son propre fils qui refuse grandir et de la justice qui ne fais que signer sont arrêt de mort ?

Même si je suis moi même peu mature à mon goût malgré mes 20 ans, je désire de tout cœur aider ma famille et améliorer le mode de vie de mon petit frère et de ma petite sœur terrorisés par ce frère.

Merci.

Par **Tisuisse**, le 12/12/2015 à 07:46

Bonjour,

L'huissier ne peut saisir que des bien appartenant au débiteur, à savoir sa voiture, son ordi., sa TV, sa tablette, son MP3, sa chaîne HIFI, etc. Il suffira donc de montrer à l'huissier les factures des autres objets.